

Objet : Mise en œuvre opérationnelle d'un outil de commercialisation en Circuits Courts sur les Baronnies Provençales
Approvisionnement local en produits « Fait en Baronnies Provençales »

Vu les délibérations n° 2011-11-01 et 2012-01-01 des Bureaux Syndicaux du 28 septembre 2011 et du 13 janvier 2012, la 1^{ère} Vice-présidente expose :

Suite à un constat des chambres consulaires et du projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales (SMBP) d'un manque de produits locaux dans les structures de restauration et petits commerces, une enquête a été réalisée en 2009 auprès de l'ensemble des agriculteurs, artisans de bouche et commerçants pour identifier les freins à la mise en place de circuits d'approvisionnement locaux.

En 2010, durant la première phase, un annuaire pour un approvisionnement local a été constitué. Cet annuaire a permis de développer des échanges directs mais n'a pas totalement répondu aux enjeux et freins identifiés notamment sur les aspects de livraison et de regroupement de produits et sur le partage, entre professions, de l'intérêt de mettre en avant les produits locaux.

Les objectifs 2012-2013, de la deuxième phase, pour le SMBP et les chambres consulaires de la Drôme et des Hautes-Alpes, étaient de :

- mobiliser les artisans boulangers pour la création d'un « produit fait en Baronnies Provençales »,
- mobiliser les producteurs et les restaurateurs, transformateurs et artisans autour d'un projet, pour tisser des liens commerciaux durables sur le territoire des Baronnies Provençales.

Ce travail de mobilisation devait permettre la structuration d'un outil facilitant la mise en marché des produits issus des Baronnies Provençales.

Une animatrice a été embauchée sur l'automne-hiver 2012-2013, pour travailler localement, avec les acteurs économiques et les partenaires.

Un comité de partenariat et de suivi technique, comprenant le GAL Une Autre Provence, les Chambres d'Agriculture Drôme et Hautes-Alpes, les Chambres des Métiers et d'Artisanat Drôme et Hautes-Alpes, les Chambres de Commerces et d'Industrie Drôme et Hautes-Alpes s'est réuni dès le 1^{er} octobre 2012 afin de fixer les objectifs de l'opération et le 20 novembre 2012 pour faire le point sur les mobilisations et les pistes de projets issues des entretiens.

Ce travail a permis de valider la faisabilité des objectifs fixés et de réaliser les actions suivantes :

- Une enquête auprès des producteurs (annuaire professionnel des producteurs, commerçants et métiers de bouche) pour étudier la faisabilité d'une organisation logistique sur les Baronnies Provençales. Ce travail a abouti à la création de l'association « Circuits Courts Baronnies Provençales ».
- Une mise en réseau des boulangers et un concours est lancé autour d'un « produit fait en Baronnies Provençales ». Résultat fin février, pour le choix d'un produit ambassadeur du territoire

- Une enquête auprès des restaurateurs permettant leur implication sur le volet circuits courts et leur participation dans l'association « Circuits Courts Baronnies Provençales ».

La troisième phase opérationnelle à venir en 2013-2014 aura pour objet de :

- Accompagner l'association « Circuits Courts Baronnies Provençales » dans la mise en œuvre opérationnelle de « points relais de proximité » comprenant une phase test (mai-septembre 2013) et réaliser en parallèle un site de commande en ligne
- Promouvoir le « produit fait en Baronnies Provençales » au travers d'un plan de communication et de la création des outils nécessaires (emballages...)
- Mettre à jour l'annuaire et l'intégrer au SIT (Système d'Information Territorialisé), qui permet de géolocaliser les informations

La 1^{ère} Vice-présidente propose de :

- Poursuivre l'action Circuits courts au vu des résultats des phases 1 et 2.

Les objectifs de cette troisième phase seraient de :

- Accompagner l'association dans sa mise en place et dans la mise en œuvre opérationnelle de l'outil de commercialisation en circuits courts sur les Baronnies Provençales.
 - Appuyer techniquement l'association « Circuits Courts Baronnies Provençales » en partenariat avec les chambres consulaires, pour la mise en place d'un travail en réseau ainsi que sur la définition et le cadrage de leur mode de fonctionnement.
 - Géo-référencer, sur le site du futur Parc des Baronnies Provençales via le SIT, les producteurs et les artisans des métiers de bouche de l'annuaire.
 - Communiquer et promouvoir l'action «Produit fait en Baronnies Provençales » et l'action «Points relais de proximité ».
- Solliciter des financements dans le cadre du programme Leader UAP et auprès de la région Rhône-Alpes, de la région PACA et du Conseil Général de la Drôme au titre des actions de préfiguration du futur Pnr des Baronnies provençales pour l'année 2013.

Un plan de financement de l'opération sera proposé au prochain Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** les propositions de la 1^{ère} Vice-présidente
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU